



**SUJET : ETABLISSEMENTS DE SANTE SOINS DE VILLE PSYCHIATRIE ARS  
PEDIATRIE ACCES AUX SOINS PREVENTION MEDECINE SCOLAIRE  
DEPRESSION-ANXIETE PATIENTS-USAGERS ELYSEE MEDECINS  
COOPERATIONS HOPITAL ESPIC CLINIQUE**

### **Plan santé et bien-être des jeunes: les 10 propositions du rapport Moro-Brison**

PARIS, 29 novembre 2016 (APM) - Le Plan santé et bien-être des jeunes présenté mardi par le président de la République, François Hollande, s'appuie sur les 10 préconisations du rapport rédigé par le Pr Marie-Rose Moro, psychiatre et chef de service de la maison des adolescents (MDA) du groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent-de-Paul (AP-HP, Paris) et l'inspecteur d'académie Jean-Louis Brison.

"Nous avons imaginé qu'il fallait, non pas proposer quelque chose du haut vers le bas", mais "à partir de ce pragmatisme, de remèdes qui se sont faits sur le terrain", a expliqué Marie-Rose Moro, en préambule de la présentation des 10 préconisations du rapport, mardi, à l'Elysée, lors d'une table ronde organisée en présence notamment de la ministre de la santé et des affaires sociales, Marisol Touraine.

La psychiatre a également expliqué que la mission s'était inspirée de l'Australie et du Canada, "qui ont inventé des choses assez géniales sur les interventions à l'école, dans le soin, la recherche, l'enseignement", et notamment pour les interventions précoces.

La première mesure préconisée par les rapporteurs est la création d'un "Pass santé jeunes", ou plutôt "P@ss Santé des Jeunes (P@ssSaJ)", comme indiqué dans le rapport, qui consiste en "un droit nouveau" permettant aux jeunes de 11 à 21 ans, "en plus de ce qui existe déjà", d'accéder à une évaluation de leur souffrance psychique et à des consultations de psychologues. Cette mesure est inscrite dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2017, rappelle-t-on (cf APM MH8OFQWMJ) et reprise dans le Plan annoncé par le président de la République mardi (cf APM VL5OHETGD). Ce P@ssSaJ comprend également un site internet d'information et une application.

La deuxième mesure proposée est l'amélioration et l'accentuation de la formation initiale et continue "de tous les personnels enseignants et d'éducation afin qu'ils accèdent à des connaissances scientifiques minimums sur la psychologie générale des adolescents et les problématiques de santé qui leur sont habituellement liées", a décrit Jean-Louis Brison, soulignant qu'il faudra établir des conventions de partenariat entre les établissements scolaires et les MDA.

La troisième préconisation concerne la "création d'une permanence téléphonique" ouverte aux personnels des établissements scolaires et des institutions qui travaillent avec des jeunes. Un psychologue clinicien y répondrait sous la responsabilité d'un psychiatre. Jean-Louis Brison a cité l'exemple de "Fil Harmonie", dispositif conçu par la Fondation santé des étudiants de France, en collaboration avec le rectorat de Paris, l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France et la Fondation Deniker.

La quatrième mesure consiste en la création d'un corps unique de psychologues dans l'éducation nationale. Cette mesure fait partie du plan (cf APM VL5OHETGD). Les rapporteurs évoquent aussi une "alerte médico-psycho sociale" à mettre en oeuvre dans les établissements d'enseignement.

Comme cinquième mesure, ils proposent le "renforcement de la médecine scolaire dans les collèges et dans les lycées". "Nous souhaitons -et ce souhait n'engage que les deux rapporteurs- un rapprochement entre la médecine scolaire et le système de santé de droit commun", a souligné Jean-Louis Brison.

La sixième préconisation concerne la prévention et la santé en milieu universitaire. "33% des étudiants renoncent aux soins pour des raisons financières, mais pas seulement", a commenté Marie-Rose Moro. "On propose un renforcement qu'on trouve déjà dans le Plan de la vie étudiante [à savoir] un renforcement des structures de prévention et de santé universitaire", a-t-elle résumé.

### **Une hausse d'au moins 25% des effectifs de pédopsychiatres**

La septième préconisation concerne la pédopsychiatrie. "On demande de plus en plus de choses à la pédopsychiatrie [...] mais elle a perdu à peu près 50% de ses effectifs depuis 2007", a souligné Marie-Rose Moro. Les rapporteurs demandent "une augmentation des effectifs d'au moins de 25% en cinq ans des pédopsychiatres, [notamment] de ceux qui s'occupent de la transition avec la psychiatrie adulte". Le plan prévoit un "investissement" en la matière, selon les termes de François Hollande, sans plus de précision (cf APM VL5OHETGD).

Dans cette lignée, les rapporteurs préconisent aussi que la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent soit renforcée dans sa composante recherche. "Figurez-vous que dans plusieurs grandes régions françaises, il n'y a pas un universitaire de pédopsychiatrie", s'est alarmée la psychiatre.

La huitième préconisation concerne les MDA. "Il faut passer à la deuxième génération [...], élargir un certain nombre de leurs fonctions [...] de leurs missions, en particulier dans leurs liens avec l'école, [...] faire en sorte qu'il y en ait dans tous les départements" et créer des antennes, a-t-elle résumé.

La neuvième mesure concerne la création d'un "Institut national pour la santé des jeunes [...] dédié à la recherche, à l'enseignement, à la formation, à la valorisation de toutes les choses qui se passent localement dans le monde de la santé, dans le monde de l'école, dans les interfaces", a-t-elle résumé.

Enfin, la dixième mesure concerne le "pilotage national et régional". "Un comité de pilotage national doit être institué. Il pourrait préfigurer l'Institut national de la santé des jeunes", a souligné Jean-Louis Brison. "Dans les régions et les académies, ce pilotage peut se traduire par la constitution d'une équipe paritaire entre le rectorat et l'agence régionale de santé", a-t-il ajouté, précisant qu'il faudra associer à ce pilotage les MDA.

[Mission bien-être et santé des jeunes, rapport de Pr Marie-Rose Moro et Jean-Louis Brison](#)

[Mission bien-être et santé des jeunes, annexes](#)

vl/ab/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

VL7OHEQUS 29/11/2016 19:07 POLSAN - ETABLISSEMENTS

©1989-2016 APM International.